

L'Europe insolvable

La guerre a désaxé le commerce mondial et bouleversé l'économie de l'Europe. Ce continent offre aux regards des ravages terribles. Dans plusieurs régions, la production industrielle se trouve à peu près immobilisée. A ces pertes s'en ajoutent d'autres, moins apparentes mais aussi graves: la diminution du capital et de la main-d'oeuvre, la détérioration de l'outillage agricole, l'infertilité croissante du sol, le déboisement excessif et les difficultés d'ordre économique consécutives au désordre monétaire, à la rupture des relations commerciales, au rôle prépondérant assumé par les industries de guerre, au déplacement des ouvriers et à l'épuisement des stocks. Les lourdes dépenses engagées au cours du conflit, la pénurie de marchandises de production et de consommation ainsi que le coût énorme des travaux de reconstruction ont provoqué partout une inflation inévitable.

Le régime de commerce, dont l'Europe formait le rouage principal, ne devait pas se rétablir. A l'été 1947 l'Europe n'avait repris que la moitié de sa part d'avant-guerre dans le commerce mondial, qui atteignait alors à peu près le même niveau qu'en 1938. Naguère une puissante créancière, elle s'était fortement endettée. Incapable de subvenir comme auparavant à la plupart de ses besoins alimentaires, après avoir affecté ses industries à la production de fer, d'acier et de carburant, elle a dû se procurer dans l'hémisphère occidental des approvisionnements considérables de vivres. A mesure cependant que la demande de denrées s'élevait en Amérique, l'Europe a éprouvé des difficultés de plus en plus grandes à payer ses achats aux Etats-Unis, par suite de l'augmentation des prix dans ce pays.

A l'aide de l'UNRRA, au moyen de prêts et de crédits consentis surtout par le Canada et les Etats-Unis, en puisant dans les réserves de dollars, d'or et d'autres valeurs, l'Europe a réussi à combler momentanément la brèche pratiquée dans son commerce. Mais ces palliatifs ont perdu leur efficacité plus rapidement qu'on ne l'avait prévu, tant à cause des circonstances critiques auxquelles il fallait parer que de la hausse des prix aux Etats-Unis.

Le plan Marshall

Au début de l'été 1947, il a fallu reconnaître que seules des mesures extraordinaires pouvaient assurer le redressement de l'Europe et lui permettre de jouer un rôle important dans l'économie du monde. En l'occurrence, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Marshall, a invité les pays d'Europe à dresser un programme destiné à coordonner les efforts de chacun en vue du rétablissement économique de l'ensemble, moyennant l'assistance que les Etats-Unis jugeraient à propos de leur accorder. La Grande-Bretagne et la France ont alors pris l'initiative pour réunir à Paris, le 12 juillet, les représentants de seize nations désireuses de répondre à l'offre du secrétaire d'Etat des Etats-Unis et de constituer une commission européenne de coopération économique.

Le 22 septembre 1947, ce dernier organisme a présenté à M. Marshall un rapport qui lançait aux Etats-Unis et à l'hémisphère occidental un appel en faveur du rétablissement de l'économie européenne et arrêta un programme de collaboration entre les pays d'Europe. Saisis du document en cause, le Congrès et le Gouvernement des Etats-Unis ont examiné à fond les propositions européennes et les moyens dont disposaient les Etats-Unis pour y donner suite. Après avoir modifié quelque peu les prévisions qu'on leur avaient soumises, ils ont cru préférable de fixer d'année en année le montant de leurs secours à l'Europe. En conséquence, la loi de 1948 sur la coopération économique prévoit l'affectation de